

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BLACK CAR TRANS » en abrégé « BLACKCAR »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8ème TRANCHE BOULEVARD PONT SORO, LOT: 607, ILOT:
40, VILLAS: A12, Lot 607, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BLACK CAR TRANS » en abrégé «
BLACKCAR »

Objet : • TRANSPORT interurbain et intercontinental de personnes et de biens par voies terrestres, maritimes, ferroviaires et aériens.

• Achats et vente de matériels logistiques et de transports divers.

• Leasing et location de matériel logistique divers

• Exploitation de biens logistiques. .

DIVERSES ACTIVITES

Et pour la réalisation de l'obi et social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE BOULEVARD PONT SORO, LOT: 607, ILOT: 40, VILLAS: A12, Lot 607, Ilot 40

Dirigeant(s) M KOUYATE SYNDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02660 du 03/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18155/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

